



HAL
open science

PAVE - Profession architecture ville environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. PAVE - Profession architecture ville environnement. 2016, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. hceres-02034228

HAL Id: hceres-02034228

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034228v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Profession Architecture Ville Environnement

PAVE

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture et de

Paysage de Bordeaux

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Philippe POTIE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Profession Architecture Ville Environnement

Acronyme de l'unité : PAVE

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Guy TAPIE

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Guy TAPIE

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe POTIE, École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Experts : M. Fernando RAMOS, ETSAB, Barcelone

M. Cyrille SIMONNET, Université de Genève

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Paolo AMALDI

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire a été créé en 1998 et s'est associé aux activités du Centre Emile Durkheim UMR 5116 F- formé en 2011.

Le groupe de recherche a été créé en 1998. Il a été habilité « équipe de recherche » selon les critères du Ministère de la culture en 2005 sous l'intitulé « Architecture Recherche Didactique ». Il a été institué par la suite comme « laboratoire » en 2008. L'évolution s'est poursuivie avec l'association de PAVE aux activités du Centre Emile Durkheim UMR 5116 sous les tutelles du CNRS, de Sciences Po Bordeaux et de l'Université de Bordeaux. Association qui s'est concrétisée par un contrat de collaboration de recherche en juillet 2014.

Équipe de direction

Directeur : M. Guy TAPIE

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	6
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
TOTAL N1 à N6	11	15

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	7	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	2

Effectifs du thème en Equivalent Temps Plein

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2014	Au 01/01/2016
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	3,5	5
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	0,25	0,25
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	3
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche	0,75	0,75
ETP de doctorants	7	
TOTAL	13,5	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le laboratoire PAVE, créé en 1998, maintient une activité de recherche de qualité qui ne s'est pas démentie au cours de ces cinq dernières années. Il faut souligner l'équilibre conservé entre production de recherche, encadrement doctoral et publication. Au cours du dernier pluriannuel, malgré un effectif limité, le laboratoire a ainsi consolidé chacun de ces paramètres, créant un contexte de recherche extrêmement favorable et des résultats qui le sont tout autant. Seul l'absence d'un doctorat en architecture constitue un problème pour l'avenir.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité PAVE a développé une capacité d'expertise dans le domaine des logiques d'acteurs qui s'est consolidé au cours des années, au point d'en faire un pôle de référence dans le champ de l'architecture. La culture sociologique qui forme le socle disciplinaire du laboratoire offre une structure conceptuelle garantissant la validité des démarches de recherche, en même temps que la transmission claire et efficace des savoirs dans les trois cycles de formation.

Points faibles et risques liés au contexte

Alors que la création d'un doctorat en architecture (instauré en 2005) représentait encore une difficulté dans certaines universités lors du dernier pluriannuel, cette question a désormais trouvé une réponse adaptée en fonction de chaque contexte. Le milieu universitaire bordelais fait exception, ne semblant pas avoir mesuré les enjeux liés à cette évolution qui a pour objectif de placer la recherche architecturale française dans le cadre des échanges internationaux où le doctorat en architecture existe de longue date. Si l'école d'architecture et ses instances de directions ont pris la mesure de ces enjeux, elles ne semblent pas être suivies par les écoles doctorales. Il y est à craindre que l'école d'architecture de Bordeaux, pourtant dotée d'un potentiel de recherche de bon niveau, se trouve mis à l'écart du mouvement qui préside désormais à l'évolution de la recherche si elle ne dispose pas de l'outil essentiel que constitue le doctorat en architecture. Cette question doit impérativement trouver sa réponse lors du prochain pluriannuel.

Recommandations

Tout l'effort doit porter sur la résolution rapide de la question doctorale sans laquelle la lisibilité de la politique de recherche de l'école et par incidence celle du laboratoire PAVE va devenir difficilement lisible alors même que les autres ENSA progressent rapidement dans la clarification de la logique du LMD en architecture.

De ce point de vue, le développement du projet scientifique du laboratoire PAVE ne peut être isolé de celui de l'ensemble des laboratoires de l'ENSA de Bordeaux. Le comité d'experts aurait apprécié connaître la position du conseil scientifique de l'établissement sur ce sujet.